

# Paniers de Jours & Tickets Restaurant

1<sup>ère</sup> RÉUNION FRAMATOME JARRIE

● 20 NOVEMBRE 2023 ●

La 1<sup>ère</sup> réunion des Négociations sur la revalorisation des paniers de jours et des tickets restaurant a eu lieu ce jour entre la Direction et les Organisations Syndicales représentatives. Était présents **CGT & CFDT**.

**Les propositions de la direction sont TRÈS en dessous des revendications de la CGT Framatome Jarrie.**

Les Revendications de la CGT sont les suivantes		Les Propositions de la Direction sont les suivantes	
<b>Paniers de Jour à 7 €</b> <b>Application des NAO dès 2024.</b> <b>Mise en œuvre des ajustements le 1er novembre 2023.</b>		<b>2 Propositions :</b>	
		1. <b>Paniers de Jour à :</b> <b>4.20 €</b> à condition d'un <b>60%/40%</b> sur la répartition des tickets restaurant.	
		2. <b>Paniers de Jour à :</b> <b>4 €</b> à condition d'un <b>50%/50%</b> sur la répartition des tickets restaurant.	
		La direction a accepté que les revalorisations soient effectuées à partir du 1er novembre 2023, et que l'application des NAO soit mise en œuvre dès les NAO 2024.	
Tickets Restaurant à <b>11.50 €</b>	<b>60 % (6.90€)/employeur</b> <b>40 % (4.50€)/salarié</b>	<b>2 Propositions :</b>	
		1. Tickets Restaurant à <b>7 €</b>	<b>60 % (4.20€)/employeur</b> <b>40 % (2.80€)/salarié</b>
		2. Tickets Restaurant à <b>8 €</b>	<b>50 % (4€)/employeur</b> <b>50 % (4€)/salarié</b>
<b>Mise en œuvre des ajustements le 1er novembre 2023.</b>		La direction a accepté que les revalorisations soient effectuées à partir du 1/10/2023.	

**Analyse de la CGT:** Les propositions de la direction semblent déconnectées des attentes des salariés, laissant penser que l'inflation ne touche pas les membres de la direction. Leur proposition de revalorisation des paniers de jours et des tickets restaurant est jugée indécente, surtout comparée aux montants moyens de 7 € pour les paniers de jours et de 10 € pour les tickets restaurant sur les autres sites du FUEL. On peut se demander si la direction ne cherche pas à provoquer une grève pour dissimuler son incapacité à résoudre le problème de la production insuffisante.

**Les syndicats doivent choisir entre la proposition 1 ou 2 lors de la discussion prévue le lundi 27 novembre 2023. La CGT envisage de consulter les salariés pour définir sa position sur l'une ou l'autre proposition.**